



*Paris, le 1^{er} août 2018,
Communiqué de presse*

RÉACTIVATION DU NIVEAU 3 DU PLAN CANICULE 2018 A PARIS

L'Île-de-France va connaître un nouvel épisode caniculaire ces prochains jours. Par conséquent, le Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris a pris la décision ce jour, **de réactiver à compter du jeudi 2 août 2018, le niveau 3 (Couleur orange : Alerte Canicule)** du plan départemental de gestion de la canicule à Paris, élaboré conjointement avec le Préfet de police, Préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, la délégation territoriale de Paris de l'Agence Régionale de Santé – Île-de-France et la maire de Paris.

En concertation avec la maire de Paris et tous les partenaires du plan parisien, le Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris, a décidé la poursuite des mesures suivantes :

- activation par la maire de Paris d'un centre d'appel téléphonique (3975) qui prend contact avec les personnes fragiles qui se sont préalablement inscrites à cet effet ou dont la situation critique lui est signalée ;
- séjour en salles rafraîchies (entre 14h et 18h) de toutes les personnes pour lesquelles des professionnels de la santé ou du social, les intervenants du téléopérateur auront demandé une inscription auprès du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP). Ces salles sont situées, notamment, dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du CASVP et du secteur associatif ou privé, voire en cas de besoin dans des hôtels parisiens. Ces personnes sont invitées à se déplacer par leurs propres moyens. Toutefois, le transport est assuré par la Ville lorsque la personne inscrite est dans l'incapacité, ou rencontre des difficultés, à se déplacer par elle-même ;
- ouverture de salles rafraîchies en accès libre (entre 14h et 18h), notamment dans les mairies d'arrondissement et des clubs du CASVP, pour les personnes non inscrites au fichier Chalex (Chaleur extrême) ; les « maraudes » associatives et municipales sont renforcées. Des lieux rafraîchis sont signalés à l'usage du grand public, d'autres sont spécialement aménagés pour offrir aux personnes fragiles un répit sécurisé au frais.

Retrouvez les recommandations de l'ARS : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/plan-canicule>

Plus d'informations sur le Plan Canicule à Paris : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Prevention-et-gestion-des-risques/Prevention-et-gestion-des-risques2/Plan-National-Canicule>

Contact presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris Service de presse : 01 82 52 40 25
- pref-communication@paris.gouv.fr

Mairie de Paris Service de presse : 01 42 76 49 61 - service.presse@paris.fr